



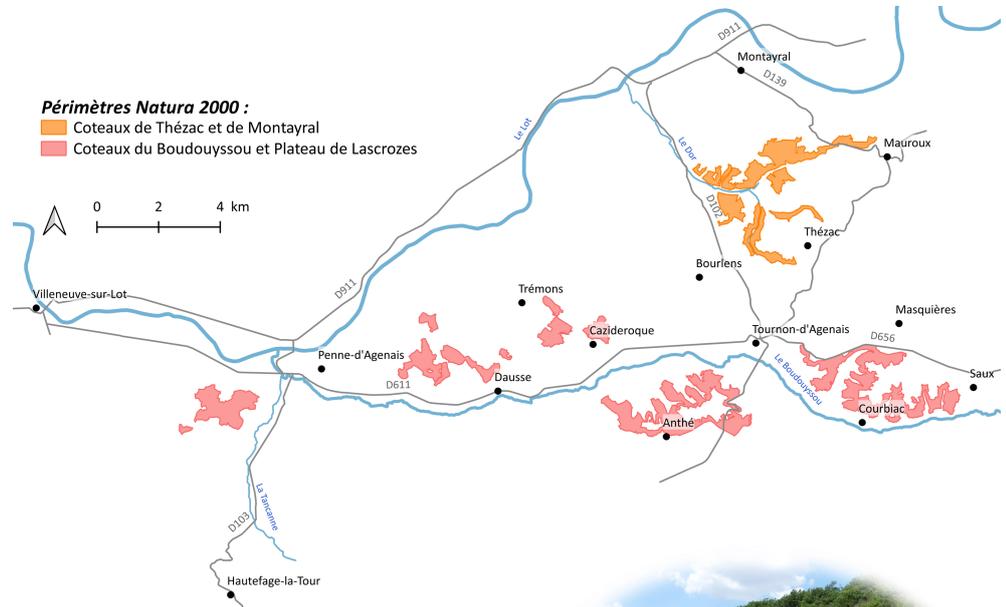
Sites Natura 2000

FR7200732 — « Coteaux de Thézac et de Montayral »

FR7200733 — « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

Lettre d'information n°4 — Avril 2019

Depuis le mois de février 2018, un nouveau cycle d'animation de 3 ans a démarré. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine a de nouveau été désigné par la DDT du Lot-et-Garonne pour poursuivre l'animation conjointe de ces sites Natura 2000 sur le territoire. Nous espérons que ce nouveau cycle d'animation verra fleurir contrats et chartes mais aussi que vous viendrez nombreux à nos sorties nature annuelles ! En attendant la prochaine sortie, nous vous proposons d'en apprendre un peu plus sur les orchidées sauvages, ces plantes emblématiques de nos coteaux...



Sommaire

Page 2	Actualités des sites
Page 3	Zoom sur les orchidées
Page 4	L'étude d'incidence Natura 2000
	Contactez-nous !



Vue depuis les coteaux — Penne-d'Agenais

ACTUALITÉS DES SITES

Les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC)

Instruction des MAEC : Bonne nouvelle !

Les retards accumulés depuis 2015 sont en phase d'être totalement résorbés ! La DDT du Lot-et-Garonne a d'ores-et-déjà entamé l'instruction des dossiers 2018. Ainsi, la nouvelle campagne à venir 2019 ne devrait pas connaître de retard.

Contrats ni-agricoles ni-forestiers

Les Contrats dits « ni-ni » (ni-agricoles, ni forestiers) sont destinés aux propriétaires privés qui souhaitent mettre en œuvre des opérations de gestion ou de restauration des milieux naturels sur des terrains hors surface agricole. N'hésitez pas à contacter votre animateur si vous souhaitez plus d'informations sur cet outil et évaluer les possibilités d'application sur vos milieux naturels situés en périmètre Natura 2000 !

Comité de pilotage

Les membres du comité de pilotage des sites Natura 2000 se sont réunis



le 18 avril 2019, à la mairie de Tournon-d'Agenais. À cette occasion, Sandrine Laquèbe, de la DDT du Lot-et-Garonne et Julie Goblot du CEN Aquitaine ont rappelé les principes du dispositif Natura 2000 et présenté le bilan des actions menées en 2018. Le compte-rendu de la réunion sera disponible sur le site internet :

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/>



Brève naturaliste

En décembre 2018, une publication de Bruno Lambert dans la revue naturaliste *Oreina*, a révélé la présence d'une nouvelle espèce dans le Lot-et-Garonne : la Zygène cendrée (*Zygaena rhadamanthus*). Ce papillon, protégé en France, a été observé en 2013 sur un coteau à Montayral. Des prospections complémentaires auront lieu au printemps 2019 afin de confirmer sa présence sur le secteur.

Lambert (Bruno), 2018. *Zygaena rhadamanthus* (Esper, 1789) dans le Lot-et-Garonne (Lepidoptera, Zygaenidae). *Oreina*, 44 : 33.



Couple de Zygènes cendrées, Lot - 2014
© B. Lambert

Retour en images sur la sortie nature 2018



Balade sur les coteaux à Dausse

Dimanche 27 mai 2018 après-midi, 6 personnes sont venues découvrir les richesses du site Natura 2000 des « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » à Dausse. Les participants ont pu observer de nombreuses espèces d'orchidées au cours de cette balade et en apprendre un peu plus sur ces plantes si particulières, grâce notamment à l'intervention de Solange Esnault, présidente de la Société Française d'Orchidophilie d'Aquitaine.



Présentation des orchidées par Solange Esnault (SFO Aquitaine)



Vue sur la vallée depuis les coteaux



Pelouses sèches et zones rocailleuses



Limodore à feuilles avortées



La famille des Orchidées (*Orchidaceae*) regroupe un grand nombre d'espèces très souvent remarquables par la diversité de leurs formes et de leurs couleurs. Au niveau mondial, on dénombre entre 20 000 et 30 000 espèces, appartenant à 900 genres différents ! En France, on peut retrouver 170 de ces taxons, dont près de 50 espèces sont présentes en Lot-et-Garonne.

Comment les reconnaître ?

La fleur d'orchidée, caractéristique, est composée de 3 sépales (situés à l'extérieur de la fleur) et de 3 pétales (situés à l'intérieur). Le pétale inférieur est toujours différencié des deux autres par sa taille, sa forme, sa couleur, ou même les trois à la fois - il porte aussi un autre nom : le labelle. Selon les espèces, ses couleurs et sa forme sont très variables : allongé et entier, trilobé (découpé en 3 parties appelées « lobes »), d'aspect velouté, torsadé... Vous l'aurez compris, la diversité fait partie des caractéristiques de cette famille de plantes ! Les trois sépales et les deux pétales latéraux sont parfois dressés (ou étalés), parfois ramenés vers l'avant, et d'autres fois complètement rapprochés en forme de casque protégeant alors le labelle. Le nombre de fleurs par hampe florale est encore une fois très variable selon les espèces, de très nombreuses et petites comme pour l'Orchis pyramidale, à seulement quelques fleurs de taille plus importante et labelle très différencié pour les Ophrys.



Ophrys abeille à G. et Ophrys mouche à D. : 3 sépales larges, rosés ou verts, 2 pétales latéraux étroits et dressés (les « antennes ») et un labelle fortement différencié qui imite l'insecte pollinisateur de la fleur !

Orchis pourpre : 3 sépales et 2 pétales latéraux ramenés en casque au dessus du labelle trilobé.

Quelques orchidées observables sur les Coteaux, de Thézac jusqu'à Lascrozes :

Certaines très communes...



Orchis pyramidale (à gauche) et Serapias en soc (à droite) : au mois de mai, on les retrouve en nombre dans nos prairies, et même parfois sur les talus en bord de route !

... d'autres plus rares...



Céphalanthère rouge (à gauche) et Ophrys jaune (à droite), rares et protégées en Lot-et-Garonne.

... d'autres si particulières.



Limodore à feuilles avortées : cette orchidée puise ses nutriments sur les racines des arbres ! Elle n'a donc pas besoin de chlorophylle pour fabriquer ses nutriments : pas de couleur verte, et des feuilles réduites à des écailles.

Une orchidée dans mon jardin : Quelques conseils : retarder la tonte, ne pas cueillir les fleurs (organes de reproduction), ne pas déterrer/transplanter (cela ne marche pas à tous les coups), marquer l'emplacement avec un piquet, et les contourner lors de la tonte ! Si toute la surface du jardin est couverte, vous pouvez aussi délimiter des zones de retard de tontes, que vous laisserez pousser et ne viendrez faucher qu'après la floraison et fructification de vos belles orchidées.

L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000



L'évaluation des incidences a pour but de vérifier la compatibilité d'un projet avec les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 sur lesquels (ou à proximité desquels) se situe le projet. Plus précisément, il faut **déterminer si le projet peut avoir un effet significatif sur les habitats et les espèces végétales et animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000**. Si tel est le cas, l'autorité décisionnaire doit s'opposer au projet (sauf cas d'intérêt public majeur et sous certaines conditions).

Cette évaluation des incidences Natura 2000 relève de la responsabilité du porteur de projet, qui doit alors déposer un dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires de son département (DDT47). Selon la nature du projet et son incidence supposée, une procédure d'évaluation des incidences dite « simplifiée » peut être suffisante. Toutefois, si cette évaluation simplifiée montre que le projet est susceptible d'avoir une incidence significative, l'évaluation doit se poursuivre et un dossier plus poussé doit être réalisé.

Les projets soumis à évaluation d'incidences sont variés : travaux, aménagements, constructions soumis à permis d'aménager ou de construire, création d'un parc éolien, fouilles archéologiques terrestres, retournement de prairies permanentes, création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste, manifestation sportive de grande ampleur, ...

Pour savoir si votre projet est soumis à une évaluation d'incidences Natura 2000 (simplifiée ou non), rapprochez-vous de votre DDT et de votre animateur Natura 2000, qui pourront vous accompagner dans cette démarche.



Pour en savoir plus, site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine :

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-r1085.html>

CONTACTEZ-NOUS !

Vous souhaitez vous investir dans la démarche, ou simplement obtenir des informations ?

Contactez votre animateur Natura 2000 :

CEN Aquitaine – Antenne Lot-et-Garonne

ZAE de la Confluence, Chemin du Rieulet

47160 Damazan

05 53 64 00 51

antenne47@cen-aquitaine.fr



Ou contactez la DDT du Lot-et-Garonne :

DDT 47

Sandrine LAQUEBE – Chargée de mission Natura 2000

05 53 69 34 62

sandrine.laquebe@lot-et-garonne.gouv.fr

Et pour plus d'information, pensez à consulter le site internet !

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/>

